



HAL
open science

La “ vieille Europe ” : un contre-sens démographique

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La “ vieille Europe ” : un contre-sens démographique. Population et avenir, 2003, 664, pp.3. halshs-00789422

HAL Id: halshs-00789422

<https://shs.hal.science/halshs-00789422>

Submitted on 18 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La “vieille Europe” : un contre-sens démographique ?

par
**Gérard-François
DUMONT**

En cette année 2003, la science de la population peut éclairer la signification des deux adjectifs fréquemment utilisés pour désigner l'Europe, « vieille » et « nouvelle ».

Dès le début de l'année, le premier suscite la polémique. Le secrétaire d'État américain à la Défense, Donald Rumsfeld, oppose alors une « vieille Europe », composée de la France et l'Allemagne qui refusent de s'associer à la politique américaine contre l'Irak de Saddam Hussein, aux pays européens qui la soutiennent.

Le second a deux acceptions possibles. Il peut d'abord désigner l'Union de 2004 élargie à Vingt-cinq, qui est « nouvelle » par son nombre accru de pays et d'habitants. Il est incontestable que la géographie du peuplement de l'Union à Vingt-cinq, avec l'adhésion de nouvelles populations et de nouveaux territoires, comporte certaines caractéristiques qui n'existaient pas dans l'Union à Quinze. Selon une seconde acception, l'adjectif « nouvelle » Europe qualifie les Dix nouveaux de l'Union, comme s'il fallait les considérer comme de « jeunes » européens par opposition aux « anciens » européens, ceux déjà membres de l'Union depuis plus longtemps.

Or, il n'en est rien. Par exemple, dans la grande aventure démographique de l'Europe des deux derniers siècles, caractérisée par le recul extraordinaire de la mortalité, la France a exercé un rôle très important avec Louis Pasteur. Le succès sanitaire européen doit aussi à d'autres pays européens d'Europe de l'Ouest, avec l'anglais Jenner ou l'allemand Rober Koch. Mais l'Europe orientale a également eu sa part, par exemple avec le Hongrois Ignace Semmelweis (1815-1865) qui découvrit l'utilité de l'hygiène contre la fièvre puerpérale. **L'Union européenne de 2004, nouvelle par la dimension spatiale et démographique, est ancienne par l'héritage de peuples qui ont fécondé des cultures diverses tendues vers ses valeurs communes¹.**

Quant à l'expression « vieille Europe », telle qu'utilisée par Rumsfeld pour opposer les pays européens entre eux, elle est entachée de diverses erreurs.

■ Si l'on entend par « vieille » la réalité historique du peuplement de l'Europe, beaucoup plus ancien que celui de l'Amérique du Nord, l'adjectif s'applique à l'ensemble de l'Europe et non seulement à l'Allemagne et à la France. Cinq siècles avant J.-C., l'Europe compose déjà l'un des trois importants foyers de peuplement de la planète (avec la Chine et le sous-continent indien) alors que l'Amérique du Nord compte

à peine quelques millions d'habitants jusqu'au XVIII^e siècle. En 1800, elle n'a encore qu'environ cinq millions d'habitants². Elle ne devient un sous-continent comportant un peuplement significatif dans le monde qu'après les grandes vagues migratoires du XIX^e siècle, venues pour l'essentiel d'Europe.

■ Si par « vieille » l'on entend les indices de vieillissement³ de la France et de l'Allemagne par rapport à ceux du Royaume-Uni, de l'Espagne et de l'Italie (dont les gouvernements ont soutenu les États-Unis contre l'Irak de Saddam Hussein), pays qui formeraient une « jeune » Europe, la démarcation opérée par Rumsfeld est fautive. S'il est vrai que la population de l'Allemagne est davantage vieillie que celle de la France, l'Italie ou l'Espagne sont plus vieilles que la France. C'est bien l'ensemble des Quinze de l'Union européenne actuelle qui prend des rides.

■ Si l'on entend par « vieille » l'importance de la population des 65 ans ou plus du couple franco-allemand par rapport aux nouveaux ou futurs adhérents de l'Europe orientale, comme la Pologne ou la Roumanie, la distinction qu'a voulu opérer Rumsfeld est également erronée. On ne peut dire que les populations de l'Europe orientale soient plus jeunes.

Certes, ces pays ont parfois des indices de vieillissement moindres⁴, car le vieillissement par le « haut », résultant de l'augmentation de l'espérance de vie des personnes âgées, est plus faible en Europe orientale en raison d'un moins bon système sanitaire. Par exemple, l'espérance de vie à 65 ans du sexe féminin est de 21 ans en France contre 16,5 ans en Hongrie et, pour le sexe masculin, de 16,5 ans en France contre seulement 12,5 années en Hongrie.

En revanche, le vieillissement « par le bas », celui qui provient d'une fécondité affaiblie, est encore plus intense parmi les principaux pays des Dix que parmi les Quinze. Bien que la fécondité des Quinze soit déjà fort basse, celle des Dix l'est encore davantage⁵. L'Union européenne de 2004, sauf changement, démarre avec une fécondité très inférieure au seuil de remplacement et la perspective d'un vieillissement accru.

En son temps, le général De Gaulle se demandait si l'on voulait que l'Europe soit européenne. Ce qui suppose d'avoir la capacité de peser vis-à-vis de la première puissance mondiale. Or, comme le confirme le grand quotidien français du soir, « le dynamisme américain a aussi une composante démographique »⁶. C'est dire que l'avenir de l'Union européenne n'est pas indépendant de son futur démographique. ●



1. Dumont, Gérard-François et alii, *Les racines de l'identité européenne*, Paris, Economica, 1999.
2. Dumont, Gérard-François, *Les populations du monde*, Paris, Editions Armand Colin, 2001.
3. Mesuré par exemple par la proportion des 65 ans ou plus dans la population.
4. La proportion des 65 ans ou plus dans la population totale est de 15,3 % en Hongrie et de 16,5 % en Pologne contre 20,9 % en Italie ou 20,6 % en France. Chiffres Conseil de l'Europe au 1^{er} janvier 2002.
5. Cf. « L'élargissement démographique de l'Union européenne », *Population & Avenir*, n° 661, janvier-février 2003.
6. *Le Monde*, 7 mai 2003, p. 6.